



SUD-AX'TION

CSSCT DU 15 SEPTEMBRE

CSE axe TGV Sud Est

Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



Christophe HUGUET



Stéphane BOULADE



Anasse BOUALLALI

SUD RAIL HAUSSE LE TON !

Déjà plus d'1 an 1/2 que les instances DP, CHSCT, CE ont volé en éclat et que des instances fourre-tout à périmètres gigantesques ont été mises en place. 1 an 1/2 plus tard, le constat est clair : cela ne fonctionne pas ! Mais c'était peut-être le but recherché ?

Une défiance et/ou de multiples incompréhensions entre les directions d'établissement et les dirigeants d'axe font que les quelques engagements pris dans les instances sont rarement tenus dans les établissements !

Les immenses CSE sont des lieux dans lesquels les sujets concrets auxquels sont confrontés les agents ne sont pas traités en profondeur faute de volonté des dirigeants et sûrement par stratégie.

Les CSSCT multimétiers et regroupant de nombreuses régions n'ont plus le pouvoir du feu CHSCT et les dirigeants semblent tout faire pour éviter de traiter les problèmes plutôt que de faire de la prévention comme cela devrait être le cas.

Ajoutons à cela le non respect de la remise des documents en amont des réunions pour pouvoir les analyser et préparer au mieux les séances, et on a tout ce qu'il faut pour que cela ne marche pas. **Et pour SUD-Rail, pourtant seule organisation syndicale à continuer à poser des questions, cela ne peut plus durer !**

Lors de cette CSSCT d'axe TGV Sud-Est du 15 septembre, c'était la première d'un nouveau président... qui a semble-t-il gardé les mauvaises habitudes de celle qui vient de lui laisser la place.

La délégation SUD-Rail a donc décidé de traiter uniquement le sujet sanitaire lié à la crise du Covid puis a quitté la séance pour faire passer un message clair et pour dire à la direction qu'à partir de maintenant il faut qu'elle revoie sa copie !

La situation difficile que vivent les cheminots mérite que les dirigeants prennent un peu plus au sérieux le rôle des instances et les revendications exprimées par les représentants du personnel.



Infos sur le tout dernier point sanitaire lié à la crise Covid 19 au verso...

INFOS POINT SANITAIRE / CRISE COVID

En date du 10 septembre, il y avait 87 agents de l'axe en isolement (*soit positifs au Covid, soit ayant des symptômes et en attente de test, soit cas contact à risque avéré, soit vulnérables*).

Tous les établissements de l'axe sont concernés.

A noter que de nouveaux cas positifs ont été enregistrés depuis et que la tendance est clairement à la hausse comme ailleurs dans le pays.

Règles lorsqu'un agent est détecté positif :

La ligne hiérarchique répertorie les cas contacts et les transmet à la médecine du travail. Celle-ci classe les cas contacts en 2 groupes :

- ⇒ les cas contacts à risque négligeable à qui on demande juste de surveiller l'apparition de symptômes et de prendre régulièrement leur température mais qui sont maintenus au travail.
- ⇒ Les cas contact à risque avéré (*de contamination*) à qui on demande de s'isoler et de faire un test 7 jours après le contact ; il leur est demandé de se faire délivrer un arrêt de travail et sont quoi qu'il arrive placés administrativement en Congés Isolement Sanitaire (*sans jour de carence, et avec maintien de la prime de travail*).

Masques :

- ⇒ La direction a décidé de ne plus équiper des masques « blancs 3 plis » les ASCT après avoir constaté des incidents avec l'élastique qui n'est pas suffisamment solide d'après eux (*le réel problème étant surtout que les élastiques sont trop courts et trop serrés*). Dans certains établissements, ces masques leur ont même d'ores et déjà été retirés, voir jetés. En revanche, la direction maintient leur utilisation pour les autres métiers. Ce qui évidemment ne nous convient pas.
- ⇒ Deux nouveaux masques grand public en tissu doivent être remis ces prochains jours à tous les agents pour leurs trajets domicile-travail.

Chômage Partiel suite Garde d'enfants :

- ⇒ Le Chômage Partiel pour garde d'enfants est donc remis en route pour les parents dont l'école est fermée (*suite Covid*) à partir du moment où aucun des 2 parents ne peut pas être en Télétravail.

Les informations SSCT vous sont communiquées par vos représentants SUD !
Prochaine réunion de la CSSCT le 8 octobre : Faites part de vos questions ou difficultés rencontrées aux militants SUD.

